

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RECONSTRUCTION DU MAGASIN NORMA APRES DEMOLITION DE L'ENSEMBLE BÂTI Rue Oehmichen 25700 VALENTIGNEY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NORMA TREIZIEME SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

représentée par Mme Julia AUERSWALD

RCS / SIRET

9 1 5 0 8 1 0 2 0 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Nombre d'unités des aires de stationnement : 80

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe dans la commune de Valentigney, département du Doubs, au numéro 59 de la Rue Etienne Oehmichen.

Le projet prévoit :

- la démolition de l'ensemble des bâtiments existants comprenant un ancien bar désaffecté, un local boucherie, des locaux de stockage, et le commerce alimentaire NORMA, d'une surface plancher totale de 2600m² environ, afin de reconstruire un bâtiment uniquement destiné au commerce alimentaire NORMA d'une surface plancher de 1555m² dont 998m² d'espace vente. Le NORMA existant situé très proche de la voie d'accès Rue Oehmichen, il sera reculé afin de redistribuer les stationnements vers son entrée.

Le parc de stationnement existant de 38 places ne répondant plus aux besoins, il sera donc restructuré entièrement afin d'accueillir au total 80 places, dont 2 pour personnes à mobilité réduite, 2 places famille, 5 places prééquipée pour les véhicules électriques (IRVE)

Des espaces verts totalement absents sur le site existant seront créés, et la gestions des eaux pluviales (toitures et ruissellement) est repensée afin de favoriser l'infiltration dans les sols. Une amélioration globale est donc prévu afin de valoriser le site.

4.2 Objectifs du projet

Apporter une amélioration globale au commerce de proximité NORMA et valoriser le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le bâtiment sera couvert par une toiture 2 pans en bacs isolés et étanchéité à faible pente (1.78°) afin de limiter sa hauteur et donc son impact envers les tiers et sera de couleur gris clair afin de limiter l'apport en chaleur du rayonnement solaire. Des puits de désenfumage seront implantés afin de répondre à la réglementation de lutte contre les incendies.

La composition des façades (positionnement et taille des ouvertures) prend en compte la charte de l'enseigne NORMA tout en prenant en compte, l'échelle et la typologie du bâtiment et en s'adaptant aux demandes architecturales d'aujourd'hui.

Afin de valoriser le bâtiment, les acrotères seront surélevées de la toiture afin de ne pas avoir le traitement sécuritaire par le biais de garde-corps, apportant ainsi un aspect monolithique au bâtiment, tout en respectant les prescriptions sur la hauteur des constructions par rapport au terrain naturel (dans notre cas nous sommes à 7m05 de moyenne par rapport au TN pour un maximum de 10m autorisés).

La structure du bâtiment est composée de portiques métalliques, habillée en façade de bardage isolé à ondes verticale de teinte RAL9005, reposant sur une longrine béton isolée par l'extérieur enduit couleur béton.

Les châssis seront en métal laqué couleur noir RAL9005 afin de se fondre dans le bardage.

Un bandeau (charte de NORMA) sera installé en partie haute du bardage, comprenant des tubes aluminium rouge RAL 3000, orange RAL 2004 et jaune RAL 1007 à l'image de l'enseigne de NORMA, et ce sur toute la longueur façade SUD où se situe l'entrée, ainsi que sur le pignon EST donnant sur la rue d'accès principal Rue Oehmichen.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Reconstruction d'un commerce alimentaire de l'enseigne NORMA déjà présente dans les locaux existants qui seront démolis, ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 20h00.

Les livraisons des marchandises seront quotidiennes, mais leur impact limité car essentiellement en dehors des horaires d'ouverture, et emprunteront l'accès depuis l'arrière de la parcelle pour accéder au quai de déchargement à l'arrière du bâtiment. Seul le départ des camions après livraison empruntera l'accès principal rue Oehmichen.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire. Il n'y a pas de demande d'autorisation de permis de démolir sur la commune de Valentigney.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'unité foncière (parcelles 000 BH 179 et 000 BH 298)	5403m ²
Surface plancher créée	1555m ²
dont surface vente	998m ²
Surface des stationnements y compris circulations	3050m ²
Surface des places de stationnement	1088m ²
dont perméables	271m ²
Surface espaces verts créés	385m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

59 RUE ETIENNE OEHMICHEN
25700 VALENTIGNEY

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 8 3 ' 3 3 " 93 Lat. 4 7 ° 4 6 ' 8 5 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	inondations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	En lien avec les activités du commerce
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☒	☐ ☐	enseignes lumineuses fixes NORMA (avec technologie LED) seront éteintes en dehors des horaires d'ouverture
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Concernant les déplacements/trafics, les impacts sont moindres car uniquement liés aux activités du commerce alimentaire. Les émissions lumineuses des enseignes fixes à éclairage à LED seront éteintes en dehors des horaires d'ouverture.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Globalement il est apporté une nette amélioration au site existant. Certes l'impact du projet porte selon le tableau sur 2 points (point qui sont déjà existant), et inhérent à l'activité de commerce. Les déplacements et le trafic seront en lien uniquement avec le commerce alimentaire (les autres activités des cellules étant supprimées par la démolition de l'existant), avec un impact moindre concernant les livraisons. La réorganisation des stationnements favorise la fluidité des flux des véhicules par rapport à ce qui existe actuellement pour le NORMA. Les émissions lumineuses seront amoindries du fait de l'utilisation d'enseignes fixes à technologie à LED non clignotantes et éteintes en dehors des horaires d'ouverture. La création d'espaces verts inexistants auparavant, avec des noues d'infiltration et plantes depoluant par phytoremédiation, ainsi que des places de stationnements perméables par pavés drainant valorise le futur site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dans un souci de bonne compréhension du projet, les annexes jointes au présent formulaires sont complétées par les éléments graphiques du projet à savoir le plan masse existant, les plan masse projet les coupes profils en long du projet, les façades du projet, des perspectives et insertion du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sarrebourg

le, 17.08.2022

Signature

